

### Modalités de mise à disposition des MINIBUS

MINIBUS*	Modalités et bénéficiaires
Fiat	<p><b>Prêt gracieux</b> (hors carburant), <b>dans les limites régionales</b>, <b>uniquement</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>aux associations sportives berthevinoises</b> pour des compétitions, matchs et rencontres amicales ;</li><li>- <b>aux autres associations berthevinoises</b> dans le cadre de transport d'enfants ou de jeunes ;</li><li>- à l'<b>EHPAD Eurolat</b></li></ul> <p><b>Les déplacements hors région Pays-de-la-Loire</b>, par les mêmes bénéficiaires, seront soumis à autorisation spéciale (sur accord du Maire).</p>
Renault	

\* mise à disposition uniquement en période scolaire (minibus réservés aux services du LIEN durant les vacances scolaires)